

Vos questions / nos réponses

## Zeturf clôture de compte

Par [admin](#) Postée le 23/10/2014 06:35

Bonjour ,<br />

<br />

Pourquoi le site zeturf.fr n'interdit pas la réouverture d'un compte joueur pendant trois années lorsqu'un joueur clôture son compte définitivement ?<br />

est-il en règle avec la loi ?<br />

moi-même ayant des problèmes de jeux , mon addiction aux jeux porte sur les paris en ligne sur les courses de chevaux ,<br />

j'ai pu rouvrir au moins 15 fois un compte chez eux .<br />

Alors que sur les autres sites de paris geny pmu betclick leturf l'interdiction à la ré-ouverture est active pour trois ans .<br />

En gardant un compte ouvert et bloqué par auto-exclusion , j'ai pu ouvrir un autre compte chez eux et déposer de l'argent .<br />

<br />

Qu'en pensez vous ?

---

### Mise en ligne le 24/10/2014

Bonjour,

Il semble bien que votre compte soit toujours opérationnel puisque vous dites que malgré votre mesure d'auto exclusion, votre compte reste ouvert. Nous pensons que vous devriez demander la clôture définitive de votre compte pour que celle-ci soit effective. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service client de Zeturf (09 70 40 78 88). Si vous continuez à rencontrer des difficultés concernant la suppression de ce compte, vous pouvez prendre contact avec l' ARJEL (Autorité de Régulation des Jeux en Ligne) au 01 57 13 13 00.

Cordialement.

---